



Sécurité sociale : le maire s'adresse au Président de la République

Pour faire suite aux différentes mobilisations contre la fermeture de centre de sécurité sociale de Port de Bouc et conformément à la décision prise par l'Assemblée communale, Patricia Fernandez-Pédinielli, maire de la ville, a adressé un courrier au Président de la République.

Le maire a notamment rappelé :

- l'importance de conserver le centre par le nombre d'usagers accueillis au quotidien et la situation particulière de la ville en ce qui concerne les maladies professionnelles mais aussi les difficultés des plus précaires notamment pour l'utilisation du numérique,
- les engagements de l'Etat en matière de politique de la ville inscrits dans le Contrat de ville

Retrouvez l'intégralité du courrier [ici](#).



Sécurité sociale : la mobilisation continue !

Après la rencontre du 9 mai entre Mme le maire, le directeur de la CPAM et la présidente du conseil d'administration et la mobilisation autour de la pétition, l'atelier services publics se réunira pour faire le point le lundi 15 mai à 18h30 salle Elisa Triolet.

Mobilisation pour notre centre de sécurité sociale



Notre centre de Sécurité Sociale va fermer en juin comme dans d'autres communes.

Sous prétexte d'économie et de centralisation, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie veut vendre se

s locaux. Nous refusons qu'un service public de proximité tel que la CPAM, auquel les habitants sont attachés, disparaisse de notre ville.

Les Port de Boucains ont le droit à un véritable accueil humain avec des agents en nombre suffisant.

L'Assemblée Communale, réunie le mardi 25 avril, appelle à amplifier la mobilisation :

- **Signez et faites signer la pétition qui sera déposée en sous-préfecture,**
- **Manifestons nombreux le LUNDI 1ER MAI**
Le défilé passera devant le centre de sécurité sociale en signe de protestation.
- **Rendez-vous devant le centre de sécurité sociale pour faire signer la pétition : MARDI 2 MAI de 10h à 12h et JEUDI 4 MAI de 10h à 12h.**

L'Assemblée Communale, créée par la Municipalité, est à la disposition des Port de Boucains pour décider ensemble de ce que nous voulons pour notre ville. **Pour y participer, inscrivez-vous auprès du service citoyenneté au 04 42 40 73 14.**



Organisation de
l'Assemblée
communale

Les Port de Boucains prennent leur ville en main !

Quels sont les objectifs de l'Assemblée communale ?

Laurent Belsola, adjoint au maire: «L'association des Port de Boucains à la définition des orientations et à la concrétisation des projets a toujours été inscrite dans notre démarche comme dans celle de nos prédécesseurs. C'est même une règle d'or ! Grâce à cette pratique démocratique, Port de Bouc a toujours avancé malgré les obstacles notamment ceux inhérents aux décisions gouvernementales. Nous souhaitons la renforcer, lui donner plus de cohérence et l'adapter aux enjeux d'aujourd'hui. Il y a une forte volonté de la part des habitants de prendre leur ville en main. Elle s'est largement exprimée lors des dernières Rencontres pour la Ville, le

s réunions de quartiers ou les différentes réunions publiques thématiques mais aussi dans les mobilisations pour le maintien des services publics sur la ville. Nous allons mettre à disposition des nombreux espaces réunissant des habitant.e.s, des technicien.ne.s et des élu.e.s pour faciliter les échanges en toute transparence, la concertation et l'écoute. Dans ce but, l'Assemblée communale prendra la forme d'ateliers thématiques qui seront déclinés en groupes de travail. Il y aura également des réunions plénières dans lesquelles tous les ateliers et les groupes de travail se retrouveront pour débattre ensemble autour d'une thématique commune. La mise en place cet espace permanent que nous appelons « Assemblée communale » permettra de faire partager les débats et les idées des différents lieux et espaces existants. Tout cela concourt à la réflexion et à l'élaboration collectives de notre Projet de Ville. ».

Lorsque vous évoquez les enjeux d'aujourd'hui, à quoi pensez-vous ?

Laurent Belsola : *«La mise en place de la Métropole avec son cortège de transferts de compétences et les baisses des dotations de l'État remettent en cause l'autonomie décisionnelle et financière de la commune. C'est une question primordiale d'autant que nous voulons conserver et conforter le service public municipal au service des habitant.e.s et de l'intérêt général. Comment répondre aux besoins des Port de Boucain.e.s si les décisions se prennent ailleurs qu'à Port de Bouc et si la ville est privée de ressources pour financer les aménagements ou actions nécessaires aux habitant.e.s ? L'enjeu principal est d'abord celui de sauvegarder le pouvoir des citoyens de décider pour leur ville. L'Assemblée communale peut en être l'outil. ».*

Inscrivez-vous !

Tout doit se décider et se construire ensemble

La première assemblée communale se tiendra

Lundi 20 mars à 18h à l'Espace Youri Gagarine.

Renseignements et inscriptions :

Service citoyeneté 04 42 40 73 14